

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **67 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Bienheureux les curieux... 2

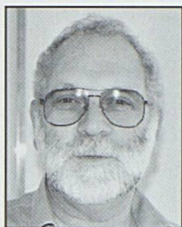
Les atouts de la BIMO 97 3

Vie à domicile des personnes handicapées : de l'assistance à l'autonomie 7

Maintenir la ligne Saignelégier-Glovelier 11

Fondation régionale pour la statistique : de multiples prestations 13

L'avenir des communes (colloque de la Commission juridique de l'ADIJ) 15



par
Jean-Claude
Crevoisier,
Co-président
de l'ADIJ

Bienheureux les curieux...

Les technologies se développent plus vite que les mentalités. Le phénomène est connu. Cela portait peu à conséquence lorsque cette évolution n'était pas trop rapide. Mais aujourd'hui une nouveauté chasse l'autre. A un rythme soutenu. Et la connaissance puis l'adoption de l'une d'elles peuvent devenir un enjeu économique déterminant.

L'industrie suisse ne peut bientôt plus se reposer sur des compétences exclusives. Dans une économie qui s'est rapidement mondialisée, nous ne sommes plus seuls à maîtriser les techniques de pointe. Celles-ci se diffusent très rapidement. La concurrence est donc ouverte autant que rude. Et il ne sert à rien de s'en désoler. C'est une réalité avec laquelle il faut désormais compter.

On ne se demande plus « si » d'autres pourront faire ce que l'on fait, aussi bien et à des prix plus bas que nous. La seule question que l'on peut encore poser, c'est « quand » cela arrivera. C'est une course de vitesse qui est engagée. Il faut donc gérer cette petite avance.

Chacun sait que les produits contiennent de moins en moins de matière et de plus en plus d'information. Cela va de l'idée aux techniques de vente du produit, en passant notamment par sa conception, son « habillage » et l'organisation de sa production. Cette information, sophistiquée, complexe, donne maintenant au produit l'essentiel de sa valeur. Maîtriser cette information, avant les autres, n'est rien moins qu'une condition de survie.

Notre économie est ainsi condamnée à anticiper. Nos entreprises devraient dès lors fonctionner toutes antennes déployées. Les nouveautés techniques ne devraient plus avoir de secret pour elles. Et pourtant ! Combien sont-elles en effet à pratiquer ce que l'on appelle la vieille technologie ? Combien de PME jurassiennes (qui constituent la base essentielle de notre économie régionale) payent l'un de leurs directeurs ou de leurs cadres pour être explicitement curieux ? Combien de chefs d'entreprise s'informent systématiquement ? Combien se forment, de façon continue ?

Poser ces questions c'est presque, déjà ... et malheureusement, y répondre. C'est aussi se voir opposer les excuses classiques du manque chronique de temps, des soucis (nombreux et quasi insolubles) de la gestion quotidienne, des budgets d'entreprise limés jusqu'au centime.

Les conférences sur le financement des entreprises font, semble-t-il, recette. Tout comme les séminaires sur la réorganisation du travail, l'« outsourcing » et autre « reingeniering ». Tout cela est certes bel et bon. Et vraisemblablement indispensable. Mais comment expliquer l'analphabétisme relatif en matière de nouvelles technologies ? Comment justifier le manque d'intérêt pour ce qui détermine pourtant l'avenir ?

Premier exemple : le télétravail. L'ADIJ a organisé, en novembre dernier, un séminaire d'une petite journée sur le télétravail qui devait se tenir à l'Ecole d'ingénieurs de St-Imier. Le séminaire portait sur le télétravail à forte valeur ajoutée (en particulier pour des expertises et des conseils) et non sur un travail qui peut être facilement délocalisé vers des pays à faible niveau de salaire (saisie dactylographique de texte au kilomètre ou de tableaux de chiffres). Cinq personnes seulement ont manifesté un intérêt pour le sujet ! Une session de « rattrapage » est prévue en mars prochain.

Deuxième exemple : Internet. Ici bien sûr, tout le monde voudra y avoir une « vitrine ». C'est à la mode. Mais qui utilise véritablement cette source d'informations ? Qui a intégré, dans sa pratique professionnelle, la consultation prospective des bases de données, la participation à des forums spécialisés ?

Or la curiosité est aujourd'hui la plus vitale des qualités, contrairement à ce que nous affirmait grand-mère. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts de nos régions »

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
67^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-